

**Endettement****Le financement des services de médiation renforcé**

En charge de l'Aide aux personnes à la Cocof, la ministre Céline Fremault (CDH) a fait passer jeudi une série d'arrêtés de subvention en faveur de six services de médiation de dettes bruxellois avec une augmentation de plus de 40 % des subsides octroyés par rapport aux années précédentes. Le soutien pour l'ensemble des services passe donc de 285 000 à 400 000 € et ce, dès 2016. *"L'objectif est de pouvoir permettre à une série de personnes de sortir du circuit particulièrement dangereux des dettes qui s'accumulent. Le surendettement est certainement l'un des problèmes principaux que les habitants précarisés de notre Région doivent affronter"*, commente la ministre. **Pa. D.**